

Comment verser la taxe d'apprentissage au Lycée & Campus St Jo ?

Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné à favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage et à l'insertion professionnelle.

Qu'est-ce que SOLTéA?

SOLTéA est un service en ligne dédié aux employeurs redevables du solde de la taxe d'apprentissage et aux établissements habilités à le percevoir. Cette plateforme nationale, entrée unique pour tous les employeurs redevables, leur permet d'exprimer leurs souhaits de répartition vers des établissements de l'enseignement secondaire ou des formations éligibles.

Maintenant, plus aucune somme ne pourra être directement adressée aux établissements par les employeurs. Les subventions en nature aux centres de formation d'apprentis sous forme d'équipement et de matériel demeurent possibles mais ne sont pas gérées sur la plateforme. Le solde de la taxe d'apprentissage, au titre de l'année 2024, doit être déclaré et payé auprès de l'Urssaf ou de la MSA.



Au service de notre protection sociale



santé
famille
retraite
services



Caisse
des Dépôts
GROUPE

Solde de la taxe d'apprentissage

2025 : les 3 étapes à connaître

CALCULER

le montant dû au titre de la
masse salariale 2024

1



DÉCLARER ET PAYER

ce montant à l'URSAFF ou à la MSA via
la DSN

2



CHOISIR ST JO

Le Lycée et Campus Saint Joseph est habilité à
percevoir le solde.

Pour nous trouver :

- le code UAI : 0622198C

- le numéro de SIRET : 78407330600010

3



Vous pouvez désigner le Lycée et Campus Saint Joseph sur la plateforme SOLTéA.,
avec le code **UAI 0622198C** ou le numéro de **SIRET 78407330600010**.

Conformément à la législation, l'établissement est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Vous avez des questions?...

Services Economiques

Lycée & Campus Saint Joseph

26-30 route de Calais

62280 SAINT MARTIN BOULOGNE 03 21 99 06 99

Merci de nous confirmer votre versement par mail: compta@st-jo.com